



HOTEL DE VILLE

933, 2^e Concession
Elgin, Québec J0S 2E0
Téléphone : (450) 264-2320
dg@munelgin.ca

HEURES D’AFFAIRE

Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h

INSPECTRICE MUNICIPALE

Veuillez noter que l’inspectrice municipale, est présente à l’Hôtel de Ville le jeudi de 8 h à 16 h.

DATES DES RÉUNIONS :

Lundi le 13 avril
Lundi le 4 mai
Lundi le 1^{er} juin
Lundi le 6 juillet
Lundi le 3 août
Lundi le 14 septembre
Lundi le 5 octobre
Lundi le 2 novembre
Lundi le 7 décembre

COMPTES DE TAXES

Versements 2026:

11 février
13 avril
15 juin
17 août

MODES DE PAIEMENT

Vous pouvez effectuer votre paiement à partir de votre compte bancaire (CIBC, BMO ou Desjardins) en utilisant l’option de paiement de facture. Utilisez votre numéro de matricule à 10 chiffres, inscrit sur votre compte de taxes, et sélectionnez :

ELGIN, MUNICIPALITÉ DE, TAX
comme fournisseur/bénéficiaire.

Vous pouvez envoyer un chèque à l’Hôtel de Ville : 933, 2^e Concession Elgin, QC J0S 2E0

Vous pouvez venir au bureau pour payer en espèces ou par chèque, si nécessaire, il y a une fente dans la porte pour déposer votre paiement.

Nous offrons également la possibilité d’effectuer un virement INTERAC par courriel : dg@munelgin.ca

****AUCUNE QUESTION DE SÉCURITÉ NÉCESSAIRE****

facebook

N’oubliez pas de suivre la page Facebook de la Municipalité d’Elgin pour rester informé sur les dernières nouvelles municipales.

NOUVEAUTÉ

La matrice graphique est maintenant disponible sur le site internet de la municipalité.

Info Municipal

MARS 2026 #1

FERMETURE DE L’HÔTEL DE VILLE

Nous souhaitons vous informer que l’Hôtel de Ville sera fermé les jours suivants à l’occasion du congé pascal :

- Vendredi le 3 avril
- Lundi le 6 avril

Nous serons également fermés: **mercredi le 13 mai** en avant-midi (pour une réunion)

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET DES PUIITS

Il y a quelque temps, nous vous avons fait parvenir une lettre vous demandant de nous transmettre l’information concernant vos installations septiques ainsi que vos puits. Certains résidents ont déjà répondu, mais la réponse des autres se font encore attendre.

Nous vous invitons à nous faire parvenir ces informations au plus tard le **30 avril 2026**, à défaut de quoi, l’inspectrice devra faire une visite en personne. Il est essentiel que la Municipalité dispose d’un inventaire complet de toutes les installations septiques et de tous les puits présents sur son territoire. Sans cet inventaire, nous risquons de perdre la subvention de la TECQ, laquelle est utilisée pour le pavage des chemins municipaux.

Si vous n’avez plus la lettre à retourner, vous pouvez la télécharger sur notre site internet, sous l’onglet : Municipalité → Citoyens → Communiqués → 01-Collecte d’informations – Inventaire – Bilingue. Vous pouvez également communiquer avec nous afin que nous puissions vous en fournir une nouvelle, ou vous présenter à l’hôtel de ville, où nous pourrions vous aider à compléter l’information.

RECYCLAGE ET ORDURES

À compter du 21 avril, la collecte des ordures aura lieu chaque mardi, et ce, jusqu’au 10 novembre prochain. La collecte des matières recyclables continuera d’être effectuée un lundi sur deux.

Veuillez également noter qu’aucune journée spéciale ne sera prévue pour la collecte des gros objets. Si vous souhaitez vous départir d’articles volumineux, comme des meubles, vous pouvez les déposer lors des collectes hebdomadaires des ordures. **Les pneus ne sont toutefois pas acceptés.**

Pour les électroménagers ou la ferraille, veuillez communiquer avec **Monsieur Alexandre Patenaude au 579-491-3245**, qui se fera un plaisir de récupérer votre métal.

ECOCENTRE SAINTE-BARBE

L’accès est réservé aux citoyens de Sainte-Barbe et d’Elgin et de Godmanchester, qui bénéficient d’un **accès illimité**. Une preuve d’adresse est requise à chaque visite afin de garantir que le service reste réservé aux résidents des municipalités participantes.

L’écocentre accueille une large gamme de matières résiduelles : matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD), réfrigérants, pneus sans jantes, résidus domestiques dangereux (RDD), produits électroniques, encombrants, métaux ferreux et non ferreux, contenants consignés, bois traité et contreplaqué, peinture, ampoules, piles et batteries.

L’écocentre adoptera son horaire d’été à compter du 1^{er} avril prochain. La prochaine journée d’ouverture sera donc le **mercredi 1^{er} avril**, de 8 h à 12 h. Par la suite, l’écocentre sera ouvert tous les mercredis de 8 h à 12 h et tous les samedis de 8 h à 16 h, et ce, jusqu’à la fin du mois d’octobre.

L’horaire détaillé ainsi que la liste complète des matières acceptées et refusées sont disponibles en ligne : <https://www.ste-barbe.com/ecocentre-2/>

TONNAGES GÉNÉRÉS PAR LES CITOYENS D’ELGIN

Pour votre information, la Municipalité d’Elgin compte une population de **393 citoyens** (selon le décret du gouvernement du Québec 2026).

Voici les tonnages de matières résiduelles générés au cours des cinq dernières années:

Année	Ordures (tm)	Recyclage (tm)
2021	155,67	43,83
2022	147,18	38,58
2023	133,08	42,17
2024	124,47	37,95
2025	121,18	39,79

Bravo à tous ! Votre engagement porte ses fruits. Nous faisons des progrès remarquables dans la réduction des déchets. Continuons sur cette belle lancée et maintenons notre dynamique collective.



Joyeuses Pâques à tous!